Le Pr Juvin, le mandarin un peu trop omniprésent

Prétendre être chef de service hospitalier, enseignant, député européen, maire et secrétaire national de l'UMP... est-ce bien raisonnable ? PAR CLOTILDE CADU

baltel / sipa

Philippe Juvin pourrait avoir à répondre devant la justice de ses étonnants emplois du temps.

Pour l'instant, il conserve son fauteuil de chef. Le tribunal administratif de Paris a rejeté les demandes de suspension en urgence de la nomination du professeur et élu UMP Philippe Juvin, bombardé en février patron du service des urgences du prestigieux Hôpital européen Georges-Pompidou (HEGP). Les ennuis ne sont pourtant pas terminés pour ce supercumulard : l'affaire sera jugée au fond. Pis : Philippe Juvin pourrait être passible de poursuites pénales pour avoir produit de faux emplois du temps.

Marianne a pu consulter les tableaux de service fournis à la justice par son employeur, l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP). Le médecin, par ailleurs député européen, maire de La Garenne-Colombes, secrétaire national de l'UMP, conseiller santé de Nicolas Sarkozy, y indique ses jours de présence, ses congés annuels (16 jours de janvier à mars 2012, correspondant à des sessions à Bruxelles) et les moments qu'il consacre à l'enseignement-recherche. Alors que Philippe Juvin se vantait d'être capable de gérer à la fois ses fonctions hospitalières et ses mandats politiques, ces documents laissent planer un gros doute. Quand un mandarin de son niveau se doit d'assurer 11 demi-journées de soins ou d'enseignement-recherche par semaine, lui n'en assure que huit. Et encore. A plusieurs reprises, alors qu'il se déclare à son employeur en enseignement-recherche, il a été vu représentant l'UMP dans des manifestations publiques aux mêmes créneaux horaires. Ainsi, le 31 janvier, son activité d'enseignement-recherche de la matinée ne l'empêche pas de participer à un débat sur l'hôpital organisé à l'université Dauphine de 8 h 30 à 12 h 30...

Idem le 16 février : déclaré en enseignement-recherche l'après-midi, il participe en fait au colloque du syndicat de médecins MG France, où sont organisées, de 14 heures à 16 h 45, « *trois tables rondes avec les représentants des candidats à la présidentielle* ». Philippe Juvin trouvera même le temps d'en faire le compte rendu sur son blog... Plus tôt, l'homme qui, visiblement, ne dort jamais publiait deux billets rendant compte du colloque du syndicat hospitalier INPH et du débat organisé par la Mutualité française auxquels il participait, le 8 mars (le premier de 15 h 30 à 18 heures et le second de 18 h 30 à 20 heures).

Le médecin aurait donc menti sur le temps qu'il consacre à ses activités hospitalières, pour lesquelles il est payé à temps plein. Une nouvelle polémique s'ajoutant à celle, toujours vive, qui a suivi sa nomination précipitée. Alors qu'il ne devait prendre le poste de chef de service qu'après le départ à la retraite de son prédécesseur, en novembre 2012, le mandarin sarkozyste a été nommé avec neuf mois d'avance... juste avant une échéance électorale qui aurait pu le priver de ses soutiens à la tête de l'Etat.

A plusieurs reprises, alors qu'il se déclarait en « enseignement recherche », il a été vu représentant l'UMP dans des manifestations publiques.

« *Au-delà de la décision du juge administratif, les documents communiqués de façon précipitée par le Pr Juvin, pour tenter de corroborer ses dires, contiennent une densité d'anomalies effrayante, sauf à ce qu'il soit doté d'un don d'ubiquité,* indique William Bourdon, avocat du Syndicat des praticiens des hôpitaux publics (SPHP), auteur de la requête rejetée par le tribunal administratif. *Avec le syndicat et le Dr Davido* [le précédent chef de service, évincé au profit de Philippe Juvin], *nous allons étudier les suites qui devront y être données.* » L'avocat de Philippe Juvin, François-Charles Bernard, conteste « *en bloc* » toutes les accusations portées à l'encontre de son client. Philippe Juvin a dénoncé « *une attaque purement politique et instrumentalisée comme par hasard au moment de la campagne de l'élection présidentielle alors que* [sa] *nomination avait été décidée il y a deux ans.* » La « saga » Juvin à Pompidou est encore loin d'être terminée. ■

Lire notre dossier sur www.marianne2.fr
Juvin à Pompidou : petite nomination entre amis.